



## CONSEIL MUNICIPAL

du

**Vendredi 9 Septembre 2011**

Tel. Maire : 06 75 49 02 76  
Mail : chazallet@hotmail.com

Ouverture de la séance à 20h30.

Présents : Bruno CHAZALLET, Alain CHAPUS, Anne VERMARE, Michel VENET, Marianne BAZANATY, Catherine PETITJEAN, Bernard JUNET, Corinne CHARACHON, Christophe VASSEUR, Gérard CHAZALLET, Frédéric Reynard

Absents et excusés : Jean-Paul BARRET, Damien MORLIERE, Alexandra COLOMBET

Prochaine réunion le **vendredi 4 novembre 2011 à 20 h 30**

### **-1- COMPTE RENDU DES DIFFERENTES COMMISSIONS :**

#### **- Bâtiments, Voirie :**

Les travaux de voirie réalisés par la communauté des communes derrière l'école du village (rue de la Joanna) progressent, l'enrobé sera fait sur la fin octobre. En ce qui concerne le rond point, il est prévu de le réaliser sur la deuxième tranche du chantier (en 2012), lorsque la maison de la nature sera construite. La municipalité demande à la population d'être compréhensive et prudente pendant les travaux, tout sera fait pour diminuer la gêne des usagers, notamment lors du goudronnage de la zone.

Lotissement Faizant à la Giraudière : l'ouverture des offres a été réalisée, c'est l'entreprise PERRET de la Giraudière BESSEYAT qui a été retenue. Les travaux devraient démarrer en novembre prochain. Ce lotissement comprend 4 lots et est situé au dessus de la maison du tourisme.

Place de la Mairie : Le plan modifié suite à nos remarques nous a été communiqué, un quantitatif a été réalisé. Un appel d'offres va être lancé dans les prochains jours. Travaux avant fin 2011.

Point sur les Projets à l'étude :

- ⊗ City stade (sur un des deux terrains de tennis) : la réalisation pourrait être programmée pour la fin de l'année
- ⊗ Maison de la nature : début second semestre 2012
- ⊗ Aménagement de la cure : (4 logements + locaux) : septembre 2012

Travaux routiers en cours sur la RD389 à la Giraudière : un mur de protection central à été réalisé pour protéger le personnel pendant les travaux. La circulation en alternance restera en place jusqu'à la fin des travaux.

#### **- Sivom La Giraudière :**

Travaux de la Poste à la Giraudière : Ils ont repris et seront normalement terminés pour début octobre, avec une zone de stationnement en partie haute (diminuée par l'obligation de prévoir un stationnement pour handicapés, beaucoup plus large qu'une place normale), et une zone pavée en partie basse avec une jardinière centrale équipée de bancs. Les cotés seront également végétalisés avec des vivaces.

Terrain de foot de la Giraudière : Suite à l'accroissement du nombre de licenciés (plus de 200 aujourd'hui !), une solution doit être trouvée rapidement pour l'aménagement du terrain déjà en mauvais état, et qui sera rapidement saturé par le nombre de match du week-end, plus les entraînements, et les cours sportifs des écoles.

Plusieurs études vont être lancées dont une pour chiffrer l'aménagement d'un demi stade sous la chapelle (des négociations sur le prix d'achat du terrain sont en cours), qui servira aux écoles et aux matchs / entraînements ne nécessitant pas un grand terrain. Cet aménagement soulagerait le stade actuel qui pourrait être engazonné, ce qui supprimerait les problèmes de poussière ou de boue qui le rend impraticable.

Un autre projet plus ambitieux consisterait à sortir le terrain actuel de la zone inondable, soit en le surélevant soit en le déplaçant, ce qui nécessiterait un réaménagement complet mais obligatoire pour ne pas revoir ce nouveau stade inondé.

#### - **Ecoles :**

L'année scolaire a redémarré avec l'ouverture d'une 6<sup>ème</sup> classe au village et 138 enfants inscrits avec des changements d'instituteur importants. Une personne est venue compléter l'effectif pour le ménage et la cantine (75 enfants en moyenne prennent leur repas à la cantine !)

A la Giraudière, l'effectif est en baisse à cause notamment d'un gros départ en sixième (les enfants de l'an 2000 !) et atteint 54 enfants répartis sur 3 classes (nous devons travailler à renforcer ces effectifs). Le SIVOM réfléchit avec les parents à la création d'une garderie, projet qui semble intéresser les familles.

#### - **Associations :**

Le forum des associations a connu un vif succès cette année, avec son implantation extérieure au cœur du village le jour du marché. Cette formule sera à conserver.

- Téléthon : Cette année encore, l'équipe organisatrice vous convie à sa prochaine réunion de préparation le 04 octobre à la salle du conseil sur la place de la Mairie.

Pour cette édition, deux défis seront maintenus, et nous recherchons pour l'un de ces défis des vélos d'appartement

- Association des Jeunes (A.J.B.) : Pendant les congés de cette été, l'association en relation avec la Mairie a organisé des après midi sportives pour occuper nos ados à la plateforme avec l'encadrement de Marion Thomas. Très bonne initiative, à renouveler.

### **-2- DELIBERATIONS ET DECISIONS :**

- Concernant le transport scolaire pour le Lycée de l'Arbresle, le département va remettre à plat l'ensemble des liaisons par autocars, y compris les lignes régulières, ce qui nous permettra d'obtenir un ramassage pour ce lycée, au vu de l'effectif des lycéens concerné sur notre commune à la rentrée 2012.

- De plus en plus de véhicule circulent à trop grande vitesse sur nos routes et rue communales. Nous allons prochainement prendre des mesures notamment aux entrées du village. De plus, certains usagers n'hésitent pas à prendre des « sens interdits sauf riverains » (voie romaine à la Giraudière). En cas d'accident, ils sont entièrement responsables.

Nous vous rappelons que tout véhicule sortant d'un chemin privé n'est pas prioritaire.

- Rappel de la poste: Vous devez apposer sur votre boîte lettre (ou à proximité) les numéros de rue qui vous ont été distribués, ainsi que les noms des personnes vivant à votre domicile.

- Les nouveaux arrivants doivent se faire inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011 pour pouvoir voter l'année prochaine. Cela ne concerne pas les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans, qui sont inscrits d'office en application des articles L. 11-1 et 11-2 du Code électoral.

- Pour la garde de vos enfants, il reste des places dans le réseau d'assistantes maternelles et au multi- accueil. Renseignez vous en Mairie ou sur le site internet de Brussieu : [www.brussieu.com](http://www.brussieu.com)

- Le changement de lave linge et sèche linge par du matériel plus professionnel, pour la cantine de Brussieu, a été accepté et effectué à la rentrée.

### **-3- NOUVELLES BREVES**

Un appartement T2 meublé est disponible à la Giraudière à la résidence de la forge, et un T3 est dispo à la résidence de la Poste

Un bureau (15m<sup>2</sup>) est également libre à la poste avec salle d'attente commune

Des cours d'initiation à l'anglais vont prochainement être organisés par l'Association des Jeunes de Brussieu. Se renseigner auprès des responsables.

Une Formation PSC1 = Prévention et Secours Civiques au niveau 1 (gestes de 1<sup>er</sup> secours) va être organisée en octobre.

Les cours seront organisés par Mme Mireille BLANCHON (Croix rouge) antenne de St Laurent de Chamousset.

Samedi 8 et 15 Octobre 2011 à la salle Marius CHAZALLET - de 9H00 à 16h00.

La participation est de 12.00 €. Le reste est entièrement pris en charge par le CCAS de Brussieu.

Si vous êtes intéressé, appeler le secrétariat de Mairie pour les inscriptions au 04.74.70.85.19

### **CLASSES EN 2 :**

Réunion des classes en 2 : le **Mardi 15 novembre 2011** au petit bonheur à 20h00.

**Les classes se dérouleront le samedi 12 Mai 2012.**

**ERRATUM :** Dans notre bulletin municipal 2010, une erreur s'est glissée dans la liste des entreprises (p 14), M Pierre DURON y a été inscrit par erreur, merci de ne pas tenir compte de cette information !

Enquête sur l'emploi et l'inactivité.

L'INSEE réalise une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Cette enquête se déroulera dans notre commune au troisième trimestre 2011. Un enquêteur muni d'une carte officielle, interrogera par téléphone ou par visite quelques uns des habitants.

Des panneaux d'information ont été installés sur le site archéologique de Pampailly. Vous êtes tous invités à les découvrir.

### **-4- RECRUTEMENT**

**La commune recherche pour le 1<sup>er</sup> novembre une personne pour assurer environ 15 heures de travail par semaine**

- 4 heures de ménage à l'école (2 fois 2 heures) après 16 h 30 ou le mercredi et le samedi.

- 4 heures de surveillance (4 fois 1 heure) pendant le repas de midi

- 7,5 heures de ménage dans des bâtiments communaux (salle de gymnastique, bibliothèque, salle du conseil municipal, résidences de la bascule et de la dîme, appartement en dessus du Vival.

L'horaire annualisé donne 14,6 heures par semaine, soit environ 63 heures mensuelles.

**Profil du poste : personne motivée, de préférence non fumeur (en contact avec les enfants), avec si possible un CAP petite enfance.**

**Les personnes intéressées par ce poste doivent s'inscrire au secrétariat de Mairie**

### **-5- NOUVEAU COMMERCE**

Une personne étudie la possibilité d'ouvrir un commerce à la Giraudière. Elle souhaiterait s'installer le long de la rue nationale. La Mairie étudie ce projet et essaie de trouver une solution.

## **-6- NUMERICABLE**

Le conseil a demandé à la société numéricable d'étudier le raccordement d'un certain nombre de zones non encore desservies :

- hameau des ALOUETTES et alentours,
- hameau du PLAT du PIN et alentours
- maisons isolées qui sont proches du PRAT,

Un responsable de cette société est venue visiter les lieux et étudie les possibilités de raccordement.

## **-7- CHIENS ERRANTS**

Nous constatons malheureusement que des chiens continuent à divaguer sur la commune sans aucune surveillance de leur maître.

La vie en société nécessite le respect de règles communes. Je vous demande donc de ne plus laisser votre chien sans surveillance, sinon je me verrai dans l'obligation de faire intervenir les services de la S P A .

## **-8- CONTROLEUR DU CADASTRE**

Depuis début juillet un contrôleur du cadastre vérifie les permis de construire et les déclarations préalables (déclarations de travaux) délivrés sur la commune depuis une quinzaine d'années. Il en profite pour contrôler les maisons qui auraient subis des modifications sans autorisations.

Ces contrôles permettent à l'administration de mettre à jour le cadastre, mais également de fixer les valeurs locatives des habitations pour la perception des impôts fonciers et de la taxe d'habitation.

*Ce compte rendu a été rédigé par la commission « Communication » du conseil et est disponible sur notre site [www.brussieu.com](http://www.brussieu.com)*